



Valeyres-sous-Ursins

Municipalité de Valeyres-sous-Ursins

Préavis municipal N° 37/2025 du 28 avril 2025

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-URSINS

Concernant

La réfection de la fontaine à double bassins

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La fontaine à double bassins située en face de la Rue des Fontaines 28, nécessite d'importantes réparations ainsi qu'une réfection complète de l'intérieur des bassins.

Conscient du rôle essentiel des fontaines en tant que lieu de rencontre et d'échange dans les villages, la Municipalité prévoit de mandater une entreprise spécialisée pour les travaux qui comprendront notamment, la réparation de l'intérieur des bassins, l'assainissement de la chèvre, l'intervention de l'extérieur des bassins, le nettoyage général et la modification de la bonde.

Ces réparations n'ayant pas été budgétisées, la Municipalité sollicite un crédit de CHF 20'000.- par le biais du présent préavis afin de permettre la réalisation des travaux encore dans le courant de cette année.

Conclusion :

Vu ce qui précède, la Municipalité de Valeyres-sous-Ursins vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil Général de Valeyres-sous-Ursins

- Vu le préavis N°37/2025 du 28 avril 2025,
- Entendu le rapport de la Commission,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

D'accepter une demande de crédit complémentaire au budget de fonctionnement pour la réfection de la fontaine à double bassins, d'un montant de CHF 20'000.-.

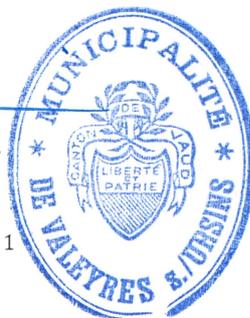
De financer cette somme par le biais d'un emprunt aux meilleures conditions du moment ou par le biais des liquidités courantes.

Ainsi délibéré et accepté par la Municipalité dans sa séance du 28 avril 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Blaise Chapuis



La Secrétaire

Emilie Thomas